

DESCRIPTION

DE

STÉPHANIDES ET D'EVANIIDES NOUVEAUX

PAR

L'ABBÉ J.-J. KIEFFER.



On peut diviser la famille des Stéphanides dans les trois genres suivants.

1. Ailes antérieures avec nervation complète, c'est-à-dire, ayant outre les cellules basales, quatre autres cellules fermées qui sont: la radiale, une cubitale, une discoïdale et une sous-médiane externe *Stephanus* Jur.
- Ailes à nervation incomplète n'ayant que les cellules basales fermées, une radiale et parfois une sous-médiane externe ouverte sur le dessous 2.
2. Cellule sous-médiane externe nulle . . . *Fœnatopus* Smith.
- Cellule sous-médiane externe bien marquée, ouverte sur le dessous. *Neostephanus* n. g.

Genre *Neostephanus* n. g.

Ailes antérieures avec les cellules basales fermées, une radiale ouverte à l'extrémité ou fermée, et une sous-médiane externe ouverte sur le dessous. Ailes inférieures très étroites, sans autres nervures que la costale; trois crochets fréniaux. Crochets tarsaux simples. Type: *N. Alluaudi* n. sp.

Ce genre comprend trois espèces d'Afrique qui se distinguent de la façon suivante.

1. Occiput strié en arcs transversaux, avec un sillon longitudinal large et bien marqué; face ponctuée; metanotum strié longitudinalement *globiceps* End. ♀
- Occiput strié transversalement ou ridé irrégulièrement, sans sillon longitudinal; face irrégulièrement ridée; metanotum grossièrement ponctué 2.
2. Fémurs postérieurs armés de deux grosses dents; occiput ridé irrégulièrement; mesonotum grossièrement ridé-ponctué; scutellum densément ponctué en majeure partie; tête noire, avec quelques taches rouges.
insignis Schlett. ♀
- Fémurs postérieurs avec trois grosses dents sur le dessous; occiput strié en travers; mesonotum finement chagriné et parsemé de gros points enfoncés; scutellum en majeure partie lisse; tête rouge en entier . . . *Allaudi* n. sp. ♀

Neostephanus Allaudi n. sp.

Face grossièrement et irrégulièrement ridée; front ridé en arc aux environs des tubercules frontaux; espace compris entre les deux dernières dents frontales et les ocelles postérieurs avec quatre rides en forme d'arcs ouverts en arrière; la partie entourée par les cinq tubercules non creusée mais plane; espace compris entre les ocelles postérieurs et le bord occipital finement et densément strié en travers, deux fois aussi grand que la distance de ces ocelles entre eux, cette dernière atteint presque trois fois la distance des ocelles aux yeux; ceux-ci glabres, éloignés du bord occipital presque de la moitié de leur longueur; tempes lisses et brillantes; joues égalant à peine le scape. Mandibules incurvées faiblement, amincies au bout, non dentées. Palpes maxillaires de cinq articles, beaucoup plus longs que la tête. Antennes dépassant peu la moitié de la longueur du corps, très amincies apicalement; second article un peu plus long que la moitié du troisième; le 4^e égal au 2^e et au 3^e réunis. Bord occipital non rebordé, à peine arqué.

Prothorax grêle, quatre fois aussi long que le mesonotum, sa partie rétrécie avec de grosses rides transversales, sa moitié postérieure très finement et densément striée en travers,

extrême bord postérieur lisse et brillant. Mesonotum très court, à peine arqué en avant, droit en arrière, atteignant le tiers du scutellum, irrégulièrement ridé, avec trois impressions longitudinales dont la médiane est droite et les deux latérales divergentes en avant. Scutellum brillant, lisse sauf quelques gros points enfoncés sur les lobes antérieurs, et des points superficiels sur les angles du lobe postérieur; lignes crénelées composées de points gros et profonds. Méta-thorax aussi long que le mesonotum et le scutellum réunis, séparé de ce dernier par un large sillon transversal entrecoupé de courtes arêtes: sa surface est finement chagrinée, luisante et parsemée de gros points enfoncés, plus denses autour de l'insertion de l'abdomen. Mésosternum sculpté comme le métathorax. Ailes subhyalines. Tarses antérieurs et intermédiaires plus longs que le tibia, métatarse de moitié plus long que les quatre suivants réunis, article quatrième très court supérieurement, longuement prolongé en une pointe velue, sur le dessous: crochets simples; hanches postérieures à peu près cylindriques, très longues, égalant les trochanters et le fémur réunis, fortement ridées transversalement; fémur postérieur très épaissi, finement chagriné, muni sur le dessous, de trois grosses dents; espace compris entre sa base et la seconde dent finement dentelé sur le dessous: tibia postérieur aminci jusqu'un peu au delà du milieu et pas distinctement comprimé, puis subitement renflé et muni au côté interne de poils roux, très denses et dressés: tarses postérieurs composés de trois articles, densément pubescents sur le dessous, métatarse un peu plus long que les deux articles suivants réunis.

Pétiote abdominal finement strié en travers, aussi long que la tête et le thorax réunis: second article s'élargissant graduellement en arrière, égal aux deux suivants réunis; premier segment dépassant distinctement la longueur des suivants réunis, tarière longue de 12 mm., abdomen de 9 mm.; valves rousses, avec l'extrémité noire. Noir: tête, sauf l'extrémité des mandibules, palpes, tiers basal des antennes, tous les tarses, pattes antérieures y compris les hanches, partie élargie des tibias postérieurs rouges: deux tiers apicaux des antennes, et pattes intermédiaires bruns. Corps glabre, sauf les antennes. Taille ♀: 15 mm.

PATRIE. Madagascar : sud de la baie d'Antongil, et Sainte-Marie de Madagascar; trois exemplaires recueillis par M. Ch. Alluaud, à qui cette belle espèce est dédiée.

Stephanus villosus n. sp.

Face et front ridés irrégulièrement et grossièrement; espace compris entre les cinq tubercules frontaux fortement creusé; en arrière des tubercules se trouvent trois rides arquées en avant, le reste de l'occiput est parcouru par de grosses rides sinueuses, longitudinales et denses; tempes lisses et brillantes; bord postérieur de la tête prolongée en une collerette horizontale, assez large et translucide. Antennes d'un tiers plus courtes que le corps; 3^e article deux fois et demie aussi long que le second. Prothorax de moitié plus long que le mesonotum, avec de grosses rides transversales et espacées, un peu moins fortes et plus distantes en arrière. Mesonotum semi-circulaire, avec une ligne ponctuée longitudinale et médiane, latéralement avec des rides transversales. Scutellum divisé en trois lobes lisses par deux larges rangées convergentes en avant et composées de gros points disposés sans ordre et entremêlés de fines rides; lobes antérieurs avec quelques gros points épars; alentours de l'insertion abdominale avec quelques grosses rides irrégulières. Metanotum et métapleures avec des points très grands et se touchant par endroits; mésopleures et métapleures avec une pubescence blanche et appliquée, partie enfoncée des mésopleures avec des rides transversales; hanches postérieures finement ridées transversalement, de la longueur des fémurs, ceux-ci armés de deux dents, dont la seconde est bien plus longue que la première; entre la seconde dent et l'extrémité du fémur se voient encore trois petites dents; tibia plus long que le fémur, comprimé jusqu'au delà du milieu, rétréci seulement un peu au delà du tiers basal; tarses postérieurs de trois articles, couverts sur le dessous d'un long et épais feutrage gris; crochets simples. Ailes hyalines, les antérieures à nervation complète, les postérieures sans nervures, plus longuement ciliées, à trois crochets frénaux.

Abdomen deux fois aussi long que la tête et le thorax réunis : pétiole finement strié en travers, à peine plus long que la partie élargie qui est striée à sa base : tarière aussi longue que le corps : valves noires avec un large anneau blanc avant l'extrémité. Noir et brillant : tête, sauf l'extrémité des mandibules, scape et second article des trochanters postérieurs rouges ; pattes antérieures et intermédiaires d'un brun noir. Thorax et pattes parsemés de longs poils blanchâtres qui sur les mésopleures, les métapleures et les hanches postérieures sont insérés sur des proéminences granuliformes. Taille ♀ : 16 mm.

Le mâle diffère de la femelle par les caractères suivants : la couleur rouge s'étend encore sur les tarsi postérieurs, les alentours de l'insertion abdominale et le mesonotum ; ce dernier d'un rouge brun comme les écailles ; organe génital testacé : le troisième article antennaire n'est pas double du second, et le quatrième est plus court que le 2^e et le 3^e réunis, tandis qu'il égale ces deux chez la femelle ; tarsi postérieurs pubescents sur le dessous mais sans feutrage, composés de cinq articles dont les trois intermédiaires transversaux et prolongés en avant sur le dessous. Taille ♂ : 12 mm.

PATRIE. Brésil, province de Goyaz, à Jatahy. (Collection de M. de Gaulle).

Genre *Aulacinus* Westw.

Aux caractères du genre *Aulacinus* il faut encore ajouter les deux suivants : ailes inférieures sans nervures : crochets tarsaux paraissant simples, en réalité munis d'une dent basale visible seulement au microscope. Le tableau suivant indique la place qu'occupe dans le genre *Aulacinus*, la nouvelle espèce que nous allons décrire.

1. Vertex armé de chaque côté, près du bord postérieur, d'un tubercule triangulaire : corps noir, thorax varié de rouge. Indes Orientales. *bituberculatus* Cam. 1900.
- Vertex inerme 2.
2. Tête et thorax noirs en entier. Espèces d'Australie . . 3.
- Corps testacé en majeure partie. Espèces du Brésil. . 5.

3. Tarière plus courte que l'abdomen: valves noires en entier *mærens* Westw.
 — Tarière beaucoup plus longue que l'abdomen, même plus longue que le corps 4.
4. Valves noires en entier; tête presque cubique; abdomen entièrement noir *planiceps* Szepl. 1903.
 — Valves blanches avant l'extrémité; tête transversale; abdomen noir avec le premier segment rouge . *Biroi* Szepl. 1903.
5. Dessus du thorax grossièrement ponctué, partie antérieure du mesonotum non ridée en travers, tarière bien plus courte que le corps *Gaullei* n. sp.
 — Dessus du thorax non ponctué, ridé sur tout le mesonotum 6.
6. Tête noire; tarière un peu plus courte que le corps; valves blanches, noires aux deux bouts . *fusiger* Schlett.
 — Tête testacée: valves noires ou d'un brun noir, parfois annelées de blanc avant l'extrémité 7.
7. Abdomen noir à pétiole pâle; scutellum coriacé; tarière un peu plus courte que le corps, valves d'un brun noir, annelées de blanc avant l'extrémité . . *pediculatus* Schlett.
 — Abdomen testacé, à pétiole parfois noir; scutellum striolé en travers; tarière un peu plus longue que le corps: valves noires en entier 8.
8. Pétiole abdominal noir; ailes hyalines, à extrémité légèrement brunie; métapleures rugueuses . . *brasiliensis* Szepl. 1903.
 — Abdomen testacé en entier; ailes d'un brun clair, avec une large bande transversale d'un jaune clair; métapleures lisses *notatus* Szepl. 1903.

Aulacinus Gaullei n. sp.

Tête luisante, densément ponctuée depuis l'insertion des antennes jusqu'aux ocelles, à ponctuation moins dense en arrière des ocelles. Front convexe. Joues un peu plus courtes que le scape; celui-ci de moitié plus long que le premier article du funicule; second article du funicule double du premier, le troisième égalant les deux précédents réunis. Yeux éloignés du bord postérieur de la moitié de leur longueur, leur distance des ocelles postérieurs égale au premier article

du funicule, un peu moins grande que celle de ces deux ocelles entre eux. Bord occipital non rebordé.

Col aussi long que la distance des ailes antérieures au bord antérieur du mesonotum. Pronotum sans tubercules ni pointes en avant, finement ponctué sur les côtés. Mesonotum, scutellum et ses alentours avec une ponctuation aussi forte et aussi dense que celle du front; partie postérieure du lobe médian du mesonotum et les deux lobes latéraux avec des rides transversaux espacés et peu apparents; sillons parapsidaux profonds: lobe médian très relevé en avant, non cordiforme, c'est-à-dire, sans impression au bord antérieur. Metanotum ou segment médiaire grossièrement réticulé. Mésopleures ponctuéées. Hanches postérieures lisses, de moitié plus longues que l'article suivant du trochanter; métatarse postérieur un peu plus long que les quatre articles suivants réunis: crochets des tarsi paraissant simples; à leur extrême base se trouve une dent visible seulement au microscope. Ailes hyalines, bord apical d'un brun sombre, nervation comme chez *A. fusiger*: la première cellule discoïdale et la seconde cellule cubitale sont donc séparées par une nervure assez longue. Ailes inférieures sans nervures distinctes, à trois crochets fréniaux. Abdomen à pétiole ayant le tiers de la longueur de la partie renflée, celle-ci pyriforme, un peu comprimée: tarière un peu plus longue que l'abdomen, valves noires en entier.

Corps testacé: antennes, sauf les deux premiers articles, dessus des fémurs et tibiai postérieurs, une tache sur le dessus du premier segment abdominal noirs. Taille ♀: 7 mm.

PATRIE. Les deux exemplaires, provenant de la collection de M. de Gaulle, ont été capturés à Jatahy, province de Goyaz, au Brésil.

Pristaulacus Kieff. (*Deraiodontus* Brad.)

J'ai établi ce genre en 1899 (Ann. soc. ent. France, p. 813) sur deux espèces nouvelles décrites sous les noms de *P. Chlapowskii* Kieff. et *bimaculatus* Kieff. L'une et l'autre ont les crochets pectinés et le pronotum armé de deux dents. Deux

années plus tard, un auteur américain, Bradley, divisa ce genre en trois, dont l'un, *Deraiodontus*, devait comprendre les espèces à pronotum armé de deux dents et à crochets tarsaux pectinés; l'autre, auquel il conserva le nom de *Pristaulacus*, renfermait les espèces à pronotum inerme et à crochets quadridentés; le dernier enfin, nommé *Oleisoprister*, recevait les espèces à pronotum inerme et à crochets tridentés. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de maintenir cette division; Szepliget, dans son récent travail, la rejette, et considère *Deraiodontus* et *Oleisoprister* comme synonymes de *Pristaulacus* Kieff.; en tout cas, même si on admet cette subdivision, le nom de *Deraiodontus* ne sera qu'un synonyme de *Pristaulacus* m. puisque j'ai créé cette dernière dénomination pour des espèces à pronotum armé de deux dents et à crochets pectinés.

Les quatre espèces nouvelles qui vont être décrites, ont toutes le pronotum armé de deux dents; elles trouveront place dans le tableau suivant qui renferme toutes les espèces ayant soit le pronotum soit le mesonotum muni de dents ou de prolongements.

1. Pronotum seul armé de dents, mesonotum inerme . . . 2.
— Mesonotum avec deux prolongements sur le devant . 17.
2. Pronotum avec quatre dents *ater* Guér. ♀.
— Pronotum avec deux dents 3.
3. Ailes avec un fort reflet violacé; les inférieures avec une cellule basale fermée 4.
— Ailes sans reflet violacé 5.
4. Lobe médian du mesonotum fortement gibbeux; tarière au moins aussi longue que le corps . . . *montanus* Cress. ♀.
— Lobe médian du mesonotum non gibbeux; tarière bien plus courte que le corps *fuscalatus* Brad.
5. Mesonotum rugueux; ailes inférieures avec une cellule basale fermée 6.
— Mesonotum fortement strié en travers ou avec des rides transversales et régulières 7.
6. Lobe médian du mesonotum non gibbeux; face et vertex lisses *flavicrurus* Brad.
— Lobe médian du mesonotum fortement gibbeux; face et vertex ponctués *niger* Shuck.

7. Première cellule discoïdale touchant la seconde cubitale ou à peu près 8.
 -- Première cellule discoïdale séparée de la seconde cellule cubitale par une nervure assez longue 14.
8. Ailes hyalines en entier, sans taches, parfois faiblement assombries à l'extrémité; valves noires en entier 9.
 -- Ailes avec une ou plusieurs taches brunes 11.
9. Thorax complètement noir; ailes postérieures avec une cellule fermée *immaculatus* n. sp. ♂.
 -- Thorax d'un rouge sombre presque en entier; ailes postérieures sans nervures 10.
10. Devant du pronotum avec deux prolongements obtus; abdomen en massue; tarière atteignant les trois quarts de la longueur du corps *tricolor* Szepl. ♀.
 -- Devant du pronotum avec deux petites dents pointues; abdomen courbé en arc; tarière de moitié plus courte que le corps *arcuatus* n. sp. ♀.
11. Tache située en arrière du stigma.
 Schlettereri Kieff. (*Patrati* Schlett.).
 -- Tache située en dessous du stigma et non en arrière . . . 12.
12. Tête lisse en entier; bord occipital simple; hanches postérieures lisses; tarière plus courte que le corps.
 Morawitzi Sem. ♀.
 -- Tête plus ou moins ponctuée; bord occipital avec un rebord translucide; hanches postérieures striées transversalement 13.
13. Col aussi long que la distance des ailes au bord antérieur du mesonotum; dents du prothorax situées au-dessus du col et très apparentes; ailes avec une seule tache; tarière plus longue que le corps.
 Chlapowskii Kieff. ♀.
 -- Col n'ayant que la moitié de la distance des ailes au bord antérieur du mesonotum; dents du pronotum très courtes et à peine apparentes; ailes ayant, outre la tache sous le stigma, une autre plus grande à leur base; tarière beaucoup plus courte que le corps.
 bimaculatus Kieff. ♀.
14. Thorax rouge en majeure partie; valves noires en entier; ailes postérieures sans nervures . . . *disjunctus* n. sp. ♀.

- Thorax noir en entier 15.
15. Valves noires, blanches à l'extrémité, presque deux fois aussi longues que le corps; ailes inférieures sans nervures *caudatus* Szepl. ♀.
- Valves noires en entier; tarière plus courte que le corps 16.
16. Corps et pattes noirs en entier; ailes sans tache; tête lisse en entier *concolor* Schlett. ♀.
- Abdomen et pattes rouges en partie; ailes avec une tache brune près du stigma; tête non entièrement lisse.
Patrati Serv. ♀.
17. Pronotum armé de deux ou de quatre dents ou appendices 18.
- Pronotum inerme 23.
18. Devant du pronotum avec quatre dents.
spinifer Westw. ♀.
- Devant du pronotum avec deux dents 19.
19. Tarière de la longueur du corps; valves blanches au milieu; tête et thorax noirs en entier; bord occipital aminci en arête *hæmorrhoidellus* Westw. ♀.
- Tarière distinctement plus courte que le corps . . . 20.
20. Corps noir en entier, y compris les valves, les antennes et les pattes *ambiguus* Schlett. ♀.
- Tête ou la majeure partie du thorax rouge; valves annelées de blanc; antennes ou pattes de couleur claire en partie 21.
21. Bord occipital simple; tête rouge; ailes antérieures tachetées sur leur surface; valves annelées de blanc avant leur extrémité *maculatus* Schlett. ♀.
- Bord occipital aminci en arête; ailes antérieures non tachetées mais brunes à l'extrémité 22.
22. Tête rouge, thorax noir en entier; valves annelées de blanc avant leur extrémité; pronotum avec deux appendices en forme de cornes *bicornutus* Schlett. ♀.
- Tête noire, pronotum, mesonotum et scutellum d'un rouge sombre; valves annelées de blanc un peu après le milieu; pronotum avec deux dents; ailes inférieures sans nervures *sexdentatus* n. sp.
23. Mesonotum roux, armé en avant de deux tubercules co-

niques : ailes d'un brun noir, à reflet violacé, toutes avec tache triangulaire avant le milieu et une large bande sous le stigma, qui sont hyalines ; valves noires en entier.

nobilis Westw. ♀.

- Mesonotum noir ; ailes non brun-noir 24.
24. Tête d'un roux marron ; devant du mesonotum avec deux appendices cornus et recourbés ; valves annelées de blanc avant leur extrémité *ruficeps* Westw. ♀
- Tête noire ; mesonotum avec deux appendices droits ; valves noires en entier *hæmorrhoidalis* Westw. ♀.

Pristaulacus sexdentatus n. sp.

Tête finement et densément ponctuée depuis les ocelles jusqu'à l'insertion des antennes ; vertex et tempes brillantes et lisses ; joues à peine plus longues que le scape, celui-ci d'un tiers plus long que le 2^e article, qui est deux fois aussi long que gros ; troisième article presque double du second ; le quatrième égal aux deux précédents réunis. Ocelles postérieurs distants des yeux de la longueur du second article antennaire, leur distance réciproque presque double. Bord postérieur de la tête sans collerette mais avec un rebord tranchant.

Col à peine plus court que la distance de la base alaire jusqu'au bord antérieur du mesonotum. Pronotum grossièrement ridé latéralement, armé de chaque côté, à sa base, d'une dent noire et dirigée obliquement par en bas. Mesonotum traversé par de fortes arêtes transversales et assez espacées, à intervalles lisses ; lobe médian très proéminent, profondément découpé en avant, de façon à offrir de chaque côté un prolongement obtus ; lobes latéraux munis, en avant de l'insertion alaire, d'une petite épine ou dent dressée ; scutellum sculpté comme le mesonotum ; les parties avoisinantes et le postscutellum avec de grosses rides longitudinales ; métathorax grossièrement réticulé ; mésopleures ridées en long ; hanches postérieures 3—4 fois aussi longues que le premier article du trochanter, pointillées finement sur le dessus et très légèrement ridées transversalement ; métatarse postérieur de moitié plus long que les quatre articles suivants

réunis ; crochets pectinés. Ailes hyalines, extrémité des antérieures brune ; stigma et nervures d'un brun noir ; première cellule discoïdale et seconde cellule cubitale séparée par une nervure aussi longue que la première partie du radius. Ailes inférieures sans nervures, avec trois crochets fréniaux.

Abdomen un peu plus court que le thorax, ovoïdal, droit, insensiblement rétréci en avant en un court pétiole ; tarière longue de 7 mm. : valves noires avec un large anneau blanc au-dessus du milieu.

Noir : tête, articles antennaires 1 et 2, et moitié apicale du 3^e, pronotum, mesonotum, scutellum, partie avoisinante de l'insertion de l'abdomen, et pattes, sauf les hanches et les trochanters, d'un rouge plus ou moins sombre. Taille ♀ : 10 mm.

PATRIE. République Argentine : Tucuman. (Collection de M. de Gaulle).

Pristaulacus disjunctus n. sp.

Cette espèce est très voisine de *Pr. tricolor* Szepl. Elle n'en diffère que par les caractères suivants : Première cellule discoïdale longuement séparée de la seconde cellule cubitale par une nervure presque aussi longue que la première partie du radius : scape, toutes les hanches ainsi que les fémurs et tibias antérieurs et intermédiaires et les tarses antérieurs rouges : métatarse intermédiaire et postérieur blancs, les quatre articles suivants ainsi que les fémurs et tibias postérieurs d'un brun noir. Propleures et bord postérieur des mésopleures faiblement ridés, comme la moitié apicale des hanches postérieures. Abdomen comprimé légèrement, plus long que le thorax, pétiole court, massue droite, tarière de 5 mm. Taille ♀ : 10 mm. Comme chez *tricolor* les valves sont noires en entier, le corps est noir, avec le thorax rouge sombre en majeure partie, la tête lisse, avec la partie comprise entre les antennes et l'ocelle antérieur finement pointillée ; le mesonotum et le scutellum avec des arêtes transversales, qui traversent les sillons parapsidaux chez *disjunctus*, tandis que chez *tricolor* ces sillons sont lisses ; mesonotum à lobe médian fortement proéminent et légèrement cordiforme, le pronotum

avec une dent située non à sa base, mais plus haut, de façon à se projeter de chaque côté un peu au-dessus du col, le metanotum réticulé, la première cellule discoïdale touchant à peu près la seconde cubitale, les ailes inférieures sans nervures, avec deux crochets fréniaux, et les crochets des tarsi munis de 4—5 dents.

PATRIE. République Argentine: Tucuman. (Collection de M. de Gaulle).

Pristaulacus arcuatus n. sp.

Voisine de *tricolor* Szepi. dont elle diffère par sa taille d'un tiers plus grande, sa tarière relativement plus petite; les hanches et les pattes antérieures et intermédiaires rouges et le second article des tarsi postérieurs noir comme les suivants; enfin par l'abdomen qui est fortement courbé en arc. Tarière longue de 6 mm. Taille ♀: 12 mm. Il est à remarquer encore que le prothorax chez *tricolor* est armé de deux appendices obtus, tandis que chez *arcuatus* il porte deux petites dents aigües situées non à sa base mais plus haut que le col. Les ailes postérieures qui sont dépourvues de nervures, n'ont que deux crochets fréniaux.

PATRIE. Mexique: Goyaz. (Collection de M. de Gaulle).

Pristaulacus immaculatus n. sp.

Tête brillante et finement ponctuée; joues au moins aussi longues que le second article antennaire, distinctement plus courtes que le scape: troisième article deux fois et demie aussi long que le second, le quatrième aussi long que le second et le quatrième réunis. Bord occipital formant une collerette translucide.

Col atteignant les trois quarts de la distance des ailes au bord antérieur du mesonotum. Pronotum armé de chaque côté, à sa base, d'une petite dent aigüe qui se projette vers le milieu de l'épaisseur du col, et non au-dessus, comme chez les deux espèces précédentes. Mesonotum à lobe antérieur cordiforme, à arêtes transversales, droites, espacées et percurrentes; lobes latéraux moins régulièrement ridés transversalement; scutellum à arêtes transversales. Toutes

les pleures et le metanotum réticulés. Hanches postérieures striées densément en travers; métatarse postérieur un peu plus long que les quatre articles suivants réunis; crochets tarsaux avec 4—5 dents. Ailes hyalines, sans tache; les postérieures avec trois crochets frénaux et une cellule basale fermée; nervure médiane se prolongeant jusqu'au bord postérieur de l'aile. Pétiole abdominal court, n'ayant que le quart de la partie élargie, celle-ci droite et comprimée; premier segment glabre, lisse et brillant, occupant la moitié de l'abdomen, les suivants pubescents. Noir; scape, pattes antérieures et intermédiaires sauf les hanches, tibias et tarses postérieurs, et abdomen rouges, extrême base du pétiole abdominal, deux derniers segments et valves génitales noirs. Taille ♂: 10 mm.

PATRIE. Tanger. Trois exemplaires mâles dans la collection de M. de Gaulle.

Hyptiogaster kieff. (*Eufœnus* Szepl.)

J'ai établi ce genre tout récemment (Bull. soc. ent. France, 25 février 1903, p. 93) en lui assignant deux caractères tirés de la nervation alaire et de la forme du métathorax. Un peu plus tard, en Octobre de la même année, M. Szepligetii établissait sur le premier de ces deux caractères le genre *Eufœnus*, auquel il assigna les mêmes espèces que j'avais mentionnées pour le genre *Hyptiogaster* (Ann. Mus. Nat. Hungar. 1903. I, p. 365). Le genre *Eufœnus* est donc synonyme de *Hyptiogaster*. Parmi les espèces connues jusqu'ici, une seule revient au Brésil, toutes les autres sont particulières à l'Australie. La collection de M. de Gaulle renferme une nouvelle espèce provenant de l'Amérique du Sud.

Hyptiogaster Szepligetii n. sp.

Tête vue de devant au moins aussi large que longue, densément mais finement ponctuée-ridée sur le front, à peine ponctuée sur le vertex, mate et munie à son bord postérieur d'une collerette transparente mais très peu proéminente;

joues très courtes, n'atteignant pas la longueur du second article antennaire : mandibules démesurément allongées, avec une forte dent située au-dessus du milieu : face à ponctuation éparses, avec deux sillons parallèles ayant leur origine au côté interne de chacun des scapes et reliés à leur extrémité par un sillon transversal qui limite le clypeus. Scape plus du double de l'article suivant qui est à peine plus long que gros, et n'atteint pas le tiers du troisième article : celui-ci double du quatrième. Distance des ocelles postérieurs entre eux ainsi que leur distance des yeux distinctement plus longue que le second article des antennes. Prothorax perpendiculaire et inerme, arrondi sur les côtés : mesonotum un peu déclive en arrière de sorte que le bord antérieur du prothorax est visible d'en haut ; mesonotum conformé comme chez les *Aulacinae*, divisé en trois lobes par deux sillons profonds, qui sont à considérer comme la ligne crénelée des *Gasteruptioninae* mais imitant deux sillons parapsidaux : lobe antérieur cordiforme, un peu plus relevé que les latéraux, traversé par une impression médiane longitudinale, et densément ridé transversalement ; lobes latéraux et scutellum densément et irrégulièrement ridés-ponctués ; metanotum grossièrement et densément ponctué ; pleures faiblement ridées-ponctuées, sauf la partie enfoncée des mésopleures qui est fortement ridée d'avant en arrière. Hanches postérieures plus de deux fois aussi longues que le premier trochanter, finement ridées transversalement : métatarse postérieur aussi long que les quatre articles suivants réunis, et deux fois aussi gros qu'eux ; crochets des tarsi simples et courts. Ailes hyalines ; nervures et stigma d'un brun jaunâtre ; cellule discoïdale située en avant de la nervure médiane, assez grande, irrégulièrement rhomboïdale ; nervure basale divisée en deux parties à peu près égales. Ailes inférieures avec trois crochets frénaux également distants, sans cellule, mais à nervure cubitale bien marquée depuis le milieu de l'aile jusqu'au bord postérieur. Abdomen deux fois aussi long que la tête et le thorax réunis, fortement comprimé et arqué : moitié antérieure du pétiote striée transversalement sur le dessus. D'un rouge sombre ; extrémité des mandibules, une tache ronde au-dessus de chaque antenne, les trois

sillons du mesonotum, partie enfoncée des mésopleures et dessus de la moitié basale du pétiole abdominal noirs. Taille ♂ : 12 mm. (Extrémité des antennes brisée).

PATRIE. République Argentine : Tucuman.

Les représentants du genre *Hyptiogaster* peuvent se répartir comme il suit :

1. Mesonotum ponctué, non ridé; mandibules démesurément allongées, avec une grande dent basale et trois petites avant l'extrémité 2.
- Mesonotum ridé transversalement, avec ou sans points enfoncés; mandibules avec une seule dent 3.
2. Corps presque entièrement d'un roux brun . *H. rufa* Westw.
- Corps noir en majeure partie *H. australis* Westw.
3. Bord occipital avec une collerette translucide mais étroite; mandibules démesurément allongées . *H. Szepilgetii* n. sp.
- Bord occipital sans collerette mais avec une arête . . 4.
- Bord occipital sans collerette ni arête; tête et thorax roux au moins en partie 8.
4. Pronotum avec deux prolongements obtus et deux dents aigües; mandibules non démesurément allongées; corps testacé en majeure partie *H. humeralis* Schlett.
- Pronotum inerme; mandibules démesurément allongées . 5.
5. Dessus de la tête coriacé; corps noir, sauf le thorax en partie *H. fallax* Schlett.
- Dessus de la tête ponctué ou ridé-ponctué; corps rouge ou testacé en majeure partie 6.
6. Crochets des tarsi postérieurs petits; mesonotum grossièrement ridé en travers, sans points enfoncés.
- H. antennalis* Schlett.
- Crochets des tarsi postérieurs grands; mesonotum avec des rides entremêlées de points enfoncés 7.
7. Dessus de la tête à ponctuation très éparse et superficielle, hanches postérieures lisses *H. Deletangi* Schlett.
- Dessus de la tête à ponctuation assez dense et formant rides; hanches postérieures striées transversalement.
- H. crassiceps* Schlett.
8. Ailes fortement enfumées *H. infumata* Schlett.
- Ailes hyalines *H. plicata* Schlett.

Gasteruption bispinosum n. sp.

Tête faiblement luisante, lisse, amincie en arrière, sans collerette ni rebord occipital; joues très petites, n'ayant que la moitié de la longueur du second article antennaire; ocelles postérieures trois fois plus éloignées du bord occipital que des yeux; leur distance de ces derniers égale au second article antennaire, leur distance entre eux bien plus grande. Troisième article antennaire presque double du second; le quatrième distinctement plus long que le troisième, mais plus court que le troisième et le second réunis.

Col presque égal à la distance de l'aile au bord antérieur du mesonotum. Pronotum muni en avant, de chaque côté, d'une épine dirigée en dehors et un peu plus courte que le second article antennaire. Mesonotum et scutellum mats, avec une ponctuation grosse et éparse, intervalles très finement chagrinés; ligne crénelée située en arrière du milieu; lignes longitudinales sur le devant du mesonotum nulles; scutellum limité par une ligne crénelée très distincte; métanotum réticulé; propleures et moitié supérieure des mésopleures lisses, leurs parties enfoncées rugueuses, moitié inférieure des mésopleures et métapleures faiblement réticulées; hanches postérieures finement ridées en travers; métatarse postérieur égal aux quatre articles suivants réunis; crochets simples. Ailes hyalines; nervures et stigma d'un brun noir. Ailes inférieures sans nervures, avec trois crochets fréniaux, dont le premier est éloigné des deux autres. Abdomen très grêle, double de la tête et du thorax réunis, dépassant de beaucoup l'extrémité des tibias postérieurs; tarière dépassant un peu la moitié de la longueur de l'abdomen; valves noires avec l'extrémité blanche. Noir: bouche et joues, thorax, sauf le col, hanches et pattes rouge sombre; antennes, dessus du thorax, hanches et pattes postérieures, dessous de l'abdomen brun rouge; base des tibias antérieurs et intermédiaires ainsi que leurs tarse et le dessous de la base des tibias postérieurs blanchâtre; articles 1 et 2 des tarse postérieurs blancs. Taille ♀: 14 mm.

PATRIE. Brésil, province de Goyaz, à Jatahy. (Collection de M. de Gaulle).

Gasteruption longicauda n. sp

Tête luisante, lisse, amincie en arrière, face et front densément tomentés de blanc ; joues très petites, n'ayant que la moitié de la longueur du second article antennaire ; celui-ci dépassant à peine la moitié du 3^e : le 4^e égalant le 2^e et le 3^e réunis. Ocelles postérieurs distants des yeux de la longueur du second article antennaire, leur distance du bord occipital plus du double ; ce dernier sans collerette ni rebord ; yeux distants du bord occipital de la moitié de leur longueur. Col aussi long que la distance qui sépare les ailes antérieures du bord antérieur du mesonotum. Pronotum armé en avant de deux épines très courtes, à peine visibles ; mesonotum mat, très finement chagriné, avec de gros points enfoncés et peu denses ; sa partie antérieure plus longue que la postérieure, celle-ci non ponctuée sur les côtés ; scutellum sans ponctuation, limité par une ligne crénelée profonde ; métanotum avec de gros points se touchant et formant réticulation. Hanches postérieures densément striées transversalement ; métatarse postérieur égalant à peine les quatre articles suivants. Ailes antérieures et intermédiaires comme chez l'espèce précédente.

Abdomen double du reste du corps, dépassant de beaucoup l'extrémité des tibias postérieurs ; tarière à peine plus longue que le corps (16 mm.) ; valves noires, blanches à l'extrémité. Noir ; antennes, bouche et joues, côtés et dessous du thorax, hanches et pattes antérieures, tibias intermédiaires, bord postérieur des segments abdominaux ainsi que des taches latérales d'un rouge sombre ; pattes intermédiaires et postérieures avec la base des tibias et les trois articles des tarsi blancs. Taille ♀ : 15 mm.

PATRIE. Brésil, province de Goyaz, à Jatahy. (Collection de M. de Gaulle).

Gasteruption brevicauda n. sp.

Tête mate en entier ; joues très courtes, égalant à peine la moitié du second article antennaire ; face et front sans carène ; ocelles postérieurs distants entre eux de la longueur des articles antennaires 2 et 3 réunis ; leur distance des yeux

de moitié plus courte, n'égalant pas la moitié de leur distance au bord postérieur de la tête; ce dernier simple.

Col court, de moitié aussi long que la distance des ailes au bord antérieur du mesonotum; pronotum armé de chaque côté d'une épine très courte, située à l'angle formé par le bord inférieur des propleures avec le pronotum. Partie antérieure du mesonotum plus longue que la partie postérieure, assez fortement ridée, les rides irrégulières sur les côtés, à peu près transversales au milieu; les deux lignes divergentes bien marquées: partie postérieure du mesonotum ridée-coriacée ainsi que le scutellum; metanotum et métapleures fortement réticulés; pro- et mésopleures ridées-coriacées. Hanches postérieures striées transversalement; métatarse postérieur égalant les quatre articles suivants réunis.

Abdomen long de 8 mm., tarière longue de 2 à 3, valves noires en entier. Noir; mandibules, et tarses intermédiaires et postérieures rouges; tarses antérieurs et côtés du pétiote abdominal plus ou moins bruns. Taille ♀: 15 mm.

PATRIE. Algérie: Orléansville. (Collection de M. de Gaulle).

Evania coralis n. sp.

Face et joues tomentées de blanc, sans sculpture distincte; tempes, front et vertex avec une ponctuation grosse, profonde et se touchant; front déprimé fortement depuis l'insertion des antennes jusqu'à l'ocelle antérieur, tomenteux, sauf un espace glabre autour de l'insertion antennaire, qui est bordé en avant par une proéminence transversale et arquée: de chaque extrémité de cette proéminence se voit une arête longitudinale, parallèle au bord interne des yeux dont elle atteint le tiers supérieur; entre les deux antennes ressort une forte carène qui se prolonge sous forme de légère arête jusqu'à l'ocelle antérieur. Distance entre les ocelles postérieurs et les yeux une fois et demie aussi longue que le second article antennaire, leur distance réciproque presque double. Antennes insérées vis-à-vis de la base des yeux; scape un peu plus court que les trois articles suivants réunis: second article de moitié plus long que gros; le troi-

sième presque trois fois aussi long que le second, distinctement plus long que le quatrième ; flagellum légèrement fusiforme.

Dessus du thorax ¹⁾ avec de gros points enfoncés et se touchant : mésopleures, sauf le tiers supérieur qui est lisse et brillant, métapleures et partie déclive du metanotum réticulées. Sillons parapsidaux bien marqués. Hanches postérieures réticulées, distantes des intermédiaires de presque toute leur longueur ; grand éperon atteignant à peine le tiers du métatarse postérieur, celui-ci aussi long que les quatre articles suivants réunis : quatrième article deux fois aussi long que gros ; crochets tarsaux avec une dent au-dessus du milieu. Ailes presque hyalines, les antérieures à nervation complète, radius formant avec le bord alaire un angle interne à peine aigu ; les postérieures avec dix crochets fréniaux, ayant outre la nervure costale, une nervure médiane d'un brun noir dirigé vers le bord postérieur et atteignant presque la moitié de l'aile.

Pétiole abdominal seulement un peu plus long que la partie antérieure du metanotum, grossièrement et densément ridé-réticulé en long. Noir ; antennes d'un roux brun ; moitié apicale des fémurs antérieurs, tibias et tarses antérieurs et intermédiaires, et base des tibias postérieurs d'un roux moins sombre. Taille ♀ : 8 mm.

PATRIE. Espagne : Madrid. (Collection de M. Maindron.) Cette espèce est voisine de *punctata* Brull. dont elle diffère par la face non striée, le 3^e article antennaire seulement trois fois aussi long que le 2^e, la sculpture des métapleures, des hanches postérieures, du front et des tempes.

Evania flabellata n. sp.

Joues et face depuis la bouche jusqu'aux antennes fortement striées en éventail, brillantes et glabres ; les joues de la longueur du troisième article antennaire ; tempes fisses et brillantes, avec quelques points en avant ; vertex brillant, avec des points enfoncés peu gros et peu denses, plus ou

¹⁾ L'unique exemplaire étant collé, je n'ai pu voir la forme du prolongement metasternal.

moins convexe, sauf un espace situé en arrière des antennes qui est un peu déprimé, finement chagriné, traversé par une arête longitudinale ayant son origine entre les deux antennes, et limité en avant, c'est-à-dire avant l'insertion des antennes, par une proéminence transversale et arquée. Antennes insérées à peine avant le milieu des yeux: scape égalant les deux articles suivants: troisième article au maximum trois fois aussi long que le second, et à peine plus court que le quatrième. Distance des ocelles postérieurs d'avec les yeux de moitié plus longue que le second article antennaire: leur distance réciproque à peine plus longue. Mesonotum, scutellum et partie antérieure du metanotum jusqu'à l'insertion abdominale avec de gros points enfoncés, se touchant et ombiliqués au centre. Sillons parapsidaux bien marqués. Propleures avec de grosses rides transversales: mésopleures, métapleures et partie postérieure du metanotum fortement réticulées, sauf un espace lisse et brillant situé à l'angle antérieur des mésopleures. Rameaux du prolongement métasternal divergents. Hanches postérieures fortement striées en travers, séparées des hanches intermédiaires de la moitié de leur longueur: grand éperon du tibia postérieur égalant la moitié du métatarse, dont la longueur égale celle des quatre articles suivants réunis: crochets tarsaux avec une forte dent en-dessous de leur extrémité: tibias et tarses postérieurs inermes. Ailes très faiblement teintées, à nervation complète: radus formant avec le bord alaire un angle interne presque droit. Ailes postérieures avec deux nervures, outre la costale, sans cellule: six crochets fréniaux.

Pétiole abdominal au moins aussi long que sa distance du bord postérieur du mesonotum, presque aussi long que la partie élargie, strié obliquement. Noir: genoux et tibias antérieurs, base des mandibules rouges: tibias et tarses intermédiaires et les tarses antérieurs bruns. Taille ♂: 5 mm.

PATRIE. Tanger. Collection de M. de Gaulle.

REMARQUE. Cette espèce est voisine de *E. punctata* Br. dont elle diffère par l'insertion des antennes, la longueur du troisième article antennaire, les tempes non ridées, la sculpture des pleures et des hanches, la longueur du grand éperon et du pétiote abdominal, et sa taille plus petite.

Evania parvula n. sp.

Face et front tomentés jusqu'aux ocelles ; la première convexe, peu distinctement ponctuée, avec un petit tubercule au-dessus de la bouche, et de chaque côté, une arête s'étendant de la base des mandibules jusqu'entre l'antenne et l'œil : joues et tempes avec une ponctuation peu profonde et peu grosse ; vertex ponctué et finement ridé, peu luisant ; front non déprimé, sans proéminence transversale à la base des antennes ; distance entre les ocelles postérieurs et les yeux dépassant de moitié celle du second article antennaire ; leur distance réciproque à peine plus longue. Antennes insérées vis-à-vis du milieu des yeux ; scape égal aux deux articles suivants réunis ; troisième article un peu plus de deux fois aussi long que le second, égal au quatrième.

Dessus du thorax à ponctuation dense et assez grosse ; mésopleures à points enfoncés très gros et se touchant, sauf un espace circulaire et enfoncé qui est lisse et brillant ; métapleures et partie déclive du metanotum réticulées. Comme chez toutes les espèces décrites ici, le thorax est plus long que haut ; rameaux du prolongement métasternal parallèles. Hanches postérieures coriacées-ponctuées, distantes des intermédiaires de presque toute leur longueur ; grand éperon du tibia postérieur atteignant le tiers du métatarse, celui-ci plus court que les quatre articles suivants réunis ; crochets tarsaux avec une dent au-dessus de leur milieu. Ailes hyalines, les antérieures à nervation complète, radius formant un angle interne droit avec le bord alaire ; ailes postérieures sans autre nervure que la costale ; quatre crochets fréniaux.

Pédicule abdominal strié longitudinalement sur les côtés, au moins de moitié plus long que la partie antérieure du metanotum. Noir ; mandibules jaunes, à dents noires ; les deux ou trois premiers articles antennaires, les tibias et tarses antérieurs d'un jaune rougeâtre. Taille ♂ : 3,5 mm.

PATRIE. République Argentine : Tucuman. (Collection de M. de Gaulle).

Evania rufonotata n. sp.

Face fortement tomentée de gris jusqu'aux antennes, la sculpture de sa surface entièrement cachée. Joues, tempes,

front et vertex avec une ponctuation assez grosse et dense : front non déprimé au-dessus des antennes, avec une arête atteignant l'ocelle antérieur. Distance entre les ocelles postérieurs et les yeux dépassant de moitié la longueur du second article antennaire : leur distance réciproque de moitié plus longue. Antennes insérées vis-à-vis du tiers basal des yeux : scape égal aux deux articles suivants réunis ; troisième article deux fois et demie aussi long que le second, à peine plus court que le quatrième.

Mesonotum brillant, à lobe médian avec quelques gros points enfoncés, les latéraux presque entièrement lisses ; sillons parapsidaux bien marqués. Scutellum et partie antérieure du metanotum à points enfoncés, assez gros et se touchant. Mésopleures et métapleures à gros points formant réticulation, lisses et brillantes dans leur tiers supérieur ; partie déclive du metanotum réticulée, pubescente ainsi que les méso- et métapleures, et les hanches postérieures. Celles-ci ridées-réticulées, distantes des intermédiaires de la moitié de leur longueur. Prolongement métasternal non distinctement bifurqué, mais seulement à deux lobes courts. Tibias et tarsi postérieurs non épineux ; grand éperon égalant la moitié du métatarse qui est un peu plus court que les quatre articles suivants réunis ; quatrième article un peu moins de deux fois aussi long que gros ; crochets tarsaux avec une dent au-dessus du milieu. Ailes presque hyalines, à nervation complète ; extrémité du radius formant avec le bord alaire un angle à peine aigu : ailes postérieures à six crochets fréniaux, n'ayant d'autre nervure que la costale.

Pétiole abdominal égalant une fois et demie la partie antérieure du metanotum, très faiblement strié obliquement sur les côtés. Noir : dessous de la moitié basale des antennes, pattes antérieures, sauf les hanches et les trochanters, pronotum, mesonotum, scutellum, propleures, moitié supérieure des mésopleures et tiers supérieur des métapleures rouges, tiers inférieur des trochanters blanc. Taille ♂ : 5,5 mm.

PATRIE. République Argentine : Tucuman. (Collection de M. de Gaulle).

Evania tomentella n. sp.

Face depuis la bouche jusqu'aux antennes, et joues couvertes d'une pubescence blanche et épaisse qui ne permet pas de connaître la sculpture de leur surface. Joues de moitié aussi longues que le troisième article antennaire. Front non déprimé au-dessus des antennes. Tempes luisantes, ponctuées et avec quelques rides irrégulières. Vertex brillant, à ponctuation peu dense et peu grosse; ocelles postérieurs une fois et demie aussi éloignés des yeux que la longueur du second article des antennes, leur distance réciproque deux fois aussi grande. Antennes insérées un peu avant le milieu des yeux; scape égal aux deux articles suivants réunis; troisième article aussi long que le quatrième, à peine trois fois aussi long que le second.

Mesonotum à lobe médian ponctué peu densément et assez grossièrement, les lobes latéraux presque lisses en entier; sillons parapsidaux profonds; scutellum et partie antérieure du metanotum à ponctuation dense et assez grosse; partie postérieure du metanotum, méso- et métapleures réticulées; tiers supérieur des mésopleures brillant et lisse; partie déclive du metanotum avec un sillon transversal et arqué, en dessous de son milieu; hanches postérieures ridées transversalement sur le dessus, touchant presque les intermédiaires; rameaux du prolongement métasternal longs et divergents. Pattes postérieures inermes. Grand éperon du tibia postérieur de moitié aussi long que le métatarse, celui-ci distinctement plus court que les articles suivants réunis, le quatrième trois fois aussi long que gros; crochets tarsaux avec une dent au-dessus du milieu. Ailes presque hyalines, à nervation complète; radius formant avec le bord alaire un angle interne à peine aigu; ailes postérieures avec six crochets fréniaux, n'ayant que la nervure costale.

Pétiote abdominal de moitié aussi long que la partie élargie, égalant la distance de sa base au bord postérieur du mesonotum, cylindrique et lisse. Noir; extrémité des mandibules, antennes, sauf le tiers apical qui est brun, tous les genoux et tibias, fémurs antérieurs, sauf la base, tarses antérieurs et intermédiaires rouges, extrémité des tibias

postérieurs, tarses postérieurs et écailles bruns. Taille ♂ : 4,5 mm.

PATRIE. République Argentine: Tucuman. (Collection de M. de Gaulle).

Hyptia pauperrima n. sp.

Tête presque mate et couverte de points enfoncés assez gros et se touchant, sauf aux tempes qui sont brillantes et lisses, mais bordées d'une ligne ponctuée limitant les yeux; joues presque de la longueur du scape: face faiblement convexe, sans trace de proéminence transversale avant les antennes, et sans arête médiane: deux sillons convergents vers la bouche séparent la face de chacune des joues; celles-ci moins densément ponctuées que la face, atteignant les trois quarts de la longueur du scape: front à peine convexe, avec un sillon longitudinal ayant son origine entre les deux antennes et n'atteignant pas l'ocelle antérieur: distance entre les ocelles postérieurs et l'antérieur égale au second article antennaire, leur distance réciproque plus de deux fois aussi grande, leur distance des yeux plus courte que le second article antennaire. Antennes insérées un peu avant le milieu des yeux; funicule fusiforme; scape à peine plus court que les trois articles suivants réunis: troisième article antennaire de la longueur du second, à peine plus court que le quatrième, qui est de moitié plus long que gros.

Pronotum à angles arrondis, ponctué ainsi que le mesonotum, le scutellum et la première partie du metanotum, de la même façon que la tête: sillons parapsidaux indistincts; partie déclive du metanotum à points plus larges et formant réticulation: propleures ridées: mésopleures lisses et brillantes sur leur partie enfoncée, ponctuées sur leur pourtour: métapleures densément ridées en travers. Prolongement métasternal petit, à rameaux très courts et parallèles. Hauches postérieures pubescentes, éloignées des intermédiaires de presque toute leur longueur: éperons du tibia atteignant un peu plus du tiers du métatarse: celui-ci égal aux quatre articles suivants réunis; tibias et tarses postérieurs inermes; crochets tarsaux terminés par deux dents d'égale longueur.

Ailes hyalines, n'ayant d'autres nervures que la costale et la sous-costale; les inférieures sans nervure autre que la costale, avec cinq crochets fréniaux.

Abdomen à pétiole de moitié plus long que la partie antérieure du metanotum, parcouru par des arêtes longitudinales, son insertion située en droite ligne au-dessus des hanches postérieures; valves trois fois aussi longues que larges; extrémité de l'abdomen atteignant presque l'extrémité des fémurs postérieurs. Noir; scape, palpes, écailles, pattes antérieures et intermédiaires, sauf les hanches, rouges; fémurs antérieurs et intermédiaires plus ou moins brunis. Taille ♀: 3,5 mm.

PATRIE. République Argentine: Tucuman. (Collection de M. de Gaulle).

Les espèces de ce genre qui reviennent toutes au Nouveau-Monde, peuvent être réparties de la façon suivante:

1. Tibias postérieurs avec de nombreuses spinules; thorax plus ou moins rouge 2.
- Tibias postérieurs inermes 4.
2. Mesonotum grossièrement ponctué 3.
- Mesonotum grossièrement réticulé; pétiole abdominal avec une arête sur le dessus; métatarse postérieur plus long que les articles suivants réunis *hirta* Tsch.
3. Tarses postérieurs munis de nombreuses spinules; front profondément excavé; tête et abdomen noirs, thorax plus ou moins rouge *amazonica* Schlett.
- Tarses postérieurs inermes; front plan; tête et thorax rouges, abdomen noir, sauf le pétiole . *nigriventris* Szepi.
4. Mesonotum lisse; prolongement métasternal non bifurqué; pétiole abdominal noir, à extrémité blanche.
- festiva* Tsch.
- Mesonotum ridé ou ponctué 5.
5. Mesonotum et scutellum ponctués, non ridés 6.
- Mesonotum et scutellum rugueux ou ridés-ponctués . 13.
6. Méso- et métapleures lisses, ces dernières faiblement ponctuées au sommet; nervure médiane présente; noir; jones, base des tempes, les quatre pattes antérieures d'un rouge sombre. Taillé: 2,5 mm. *chalcidides* End.

- Méso- et métapleures sculptées au moins en majeure partie, ponctuées ou ridées 7.
7. Métatarse postérieur au maximum aussi long que les trois articles suivants réunis 8.
- Métatarse postérieur au moins aussi long que les quatre articles suivants réunis 9.
8. Noir, pattes et base des antennes brunes; métatarse postérieur égalant les deux articles suivants réunis . *parva* End.
- Face, pronotum et scutellum roux; métatarse postérieur égalant les trois articles suivants réunis.
guatemalensis Gam.
9. Ailes antérieures sans autres nervures que la costale et la sous-costale; corps noir, pattes rouges en partie.
pauperrima n. sp.
- Ailes antérieures ayant, outre la nervure costale et sous-costale, une nervure médiane 10.
10. Prolongement métasternal tronqué; corps rouge en majeure partie *stimulata* Schlett.
- Prolongement métasternal bifurqué, ses rameaux parallèles 11.
11. Sillons parapsidaux indistincts ou nuls 12.
- Sillons parapsidaux bien marqués *soror* Schlett.
12. Pétiole abdominal légèrement ponctué, de moitié plus long que sa distance du scutellum; noir, thorax plus ou moins rouge *ocellaria* Schlett.
- Pétiole strié en long, un peu plus long que sa distance du scutellum; tête, antennes, pattes antérieures et parfois le thorax en partie roux *ruficeps* Shuck.
13. Pétiole abdominal strié ou ridé longitudinalement ou obliquement 14.
- Pétiole abdominal ponctué 16.
14. Corps rouge brun en majeure partie *crassa* Gam.
- Corps noir; antennes ou pattes plus ou moins rouges . . . 15.
15. Sillons parapsidaux pas très distincts; seulement une nervure costale et une sous-costale; pétiole ridé en long.
brasiliensis Szepi.
- Sillons parapsidaux nuls; outre la nervure costale et la sous-basale se voit encore une médiane; pétiole ridé un peu obliquement *similis* Szepi.

16. Tête, sauf le vertex, pronotum et mesonotum rouges ; grand éperon n'atteignant pas le milieu du métatarse. *Cameroni* Schlett.
 — Au moins la tête noire 17.
17. Pronotum et mesonotum rouges ; hanches postérieures non ponctuées : grand éperon égalant la moitié du métatarse *rugosa* Cam.
 — Thorax noir en entier 18.
18. Dessus du thorax réticulé *reticulata* Say.
 — Dessus du thorax grossièrement rugueux . *Servillei* Guér.
 Espèces insuffisamment décrites : *H. Fuchi* Ashm., *H. thoracica* Shuck. et *Poeyi* Guér.

Remarques sur quelques Evaniides connus.

Zeuxevania dinarica Schlett.

Cette espèce n'était connue que pour la Dalmatie ; la collection de M. de Gaulle renferme un exemplaire provenant de Nyons en France. Il faut ajouter à la description de Schletterer ce qui suit : espace situé en arrière de l'insertion des antennes enfoncé et parcouru par une forte arête longitudinale. Crochets tarsaux avec une dent un peu au-dessus du milieu. Ailes inférieures sans autre nervure que la costale : sept crochets fréniaux.

Evania appendigaster L.

C'est par erreur que Schletterer indique cette espèce comme identique à *Erania appendigaster* Jurine ; ce dernier est synonyme de *E. punctata* Brullé. L'insecte cosmopolite que Linné a décrit, m'a été envoyé des régions suivantes : Nouvelle-Calédonie (Ern. André), Nouvelles-Hébrides et Nouméa (François), Ile St-Maurice, St-Thomas, Cayenne, Sénégal et Tonkin (De Gaulle), et Bombay (Maidron).

Brachygaster minutus Ol.

Se trouve aussi en Algérie et en Tunisie. (Collection de M. de Gaulle).

Gasteruption rubricans Guér.

La collection de M. de Gaulle renferme les deux sexes de cette espèce provenant d'Algérie et de Tunisie.

Gasteruption pedemontanum Tourn.

Trois individus de cette espèce, provenant de Tanger, font partie de la même collection.

Gasteruption Szepligetii n. nov.

Szepligeti a décrit un *Gasteruption* sous le nom de *coriaceum* n. sp.; comme il existe déjà un *Gasteruption coriaceum* Schlett., je change le nom de *G. coriaceum* Szepl. en *G. Szepligetii* n. nov.

Pristaulacus ferrugineus n. nov.

Le nom de *Pristaulacus melleus* fait également double emploi, l'insecte décrit sous ce nom par Schletterer étant différent de celui que Cresson a décrit antérieurement sous le même nom. Je change donc *P. melleus* Schlett. en *P. ferrugineus* n. nov.

ADDENDA.

Pristaulacus disjunctus n. sp. A la description donnée à la p. 12, il a été écrit par erreur: « Comme chez *tricolor*... la 1^{re} cellule discoïdale touchant à peu près la 2^e cubitale »; ces mots doivent être omis, vu que chez *disjunctus* ces 2 cellules sont longuement séparées l'une de l'autre.

Pristaulacus arcuatus n. sp. p. 13; au lieu de « Mexique », lisez « Brésil »..

Gasteruption longiceps n. sp.

Tête mate, longue et étroite; joues très courtes. n'atteignant que la moitié du second article antennaire; yeux grands, glabres, plus de deux fois aussi longs que larges, convergents par en haut, les tempes par suite élargies en haut; ocelles postérieurs presque aussi distants l'un de l'autre que des

yeux : occiput en cône tronqué, de moitié aussi long que les yeux, bord postérieur aminci en arête. Antennes grêles, plus longues que la tête et le thorax réunis ; second article à peine plus long que gros, de moitié aussi long que le troisième : quatrième de moitié plus long que le 2^e et le 3^e réunis. Col très long, plus long que la distance de la base alaire au bord antérieur du mesonotum, mat en entier ; pronotum armé de chaque côté, en avant, d'une dent aigüe ; mesonotum complètement mat, avec deux lignes parallèles et très distinctes sur le devant ; partie située en arrière de la ligne crénelée plus courte que l'antérieure, avec une ligne oblique sur chaque côté ; scutellum mat, limité par une ligne crénelée ; segment médiaire, méso- et métapleures ridées-réticulées. Ailes hyalines, à nervation ordinaire ; ailes postérieures avec trois crochets fréniaux et des vestiges de deux nervures. Hanches postérieures densément striées en travers ; métatarse postérieur égalant les quatre articles suivants réunis. Noir : sternum, base des pleures, toutes les hanches, fémurs antérieurs et taches vers le milieu de l'abdomen rouges ; côté antérieur des tibias antérieurs, un anneau à la base des tibias postérieurs, les trois premiers articles de tous les tarses blancs ; base du métatarse postérieur, dessus des articles 2 et 3 des tarses intermédiaires bruns. Taille ♀ : 15 mm.

PATRIE. Australie occidentale. (Collection de M. de Gaulle).

